

Réponses du candidat Daniel Raphoz

PLU 2014 (Plan Local d'urbanisme)

1. Maintien sans changement
2. Modifications (préciser lesquelles)
3. Instauration d'un moratoire lié à la situation suisse
4. Annulation

Révisions simplifiées: Zones pavillonnaires, Bijou. Annulation si de simples révisions modifient l'équilibre général ou si des pressions extérieures s'exercent sur Ferney. Renégociation du BHNS.

Maison des Cultures

1. Poursuite du projet, y compris les immeubles d'habitation voisins
2. Poursuite du projet sans les immeubles
3. Modifications du projet (préciser)
4. Augmentation significative des places de stationnement
5. Annulation du projet actuel et nouvelle étude
6. Délocalisation du projet
7. Renoncement au projet

Reprise du projet pour une vraie chance de fonctionnement. Auditorium plus grand. Médiathèque délocalisée en lien avec l'actuelle bibliothèque. Maintien du parking extérieur. Augmentation des stationnements. Pas de nouveaux immeubles.

ZAC Paimboeuf & Trèz-la-Grange

1. Poursuite intégrale du projet
2. Réévaluation du projet (affectation, délais, etc. / Préciser)
3. Moratoire sur le projet
4. Abandon du projet (par annulation du PLU ou autre)

Réévaluation ou moratoire souhaitables mais difficiles du fait de la cession à la CCPG. Utiliser les futures enquêtes publiques sur la ZAC pour rééquilibrer entre logements et économie locale.

Cité des Savoirs

1. Poursuite intégrale du projet
2. Réévaluation du projet (affectation, délais, etc. / Préciser)
3. Report du projet jusqu'à la garantie d'une occupation optimale
4. Abandon du projet (par annulation du PLU ou autre)

Lier ce point au développement de la ZAC. La Cité des Savoirs est actuellement une coquille vide. Réévaluer le projet et le reporter jusqu'à la garantie d'un véritable fonctionnement.

Quartier Poterie et chemin de Colovrex

1. Maintien du projet
2. Rénovation de la Poterie mais maintien pavillonnaire du chemin de Colovrex
3. Maintien en l'état de la Poterie et du chemin de Colovrex

Projet ambitieux mais économiquement irréalisable jusqu'à la commercialisation de la ZAC. La CCPG n'a pas les moyens : c'est la commune qui a dû acheter seule (2,5 M€) les bâtiments de la Poterie 1. Difficile mutation à Colovrex.

BHNS (Bus à Haut Niveau de Services)

1. Poursuite intégrale du projet
2. Report du projet jusqu'à la création d'un itinéraire équivalent en Suisse
3. Redimensionnement (préciser)
4. Annulation du projet

Un projet promouvant une voie de circulation réservée aux bus dans le sens descendant Gex / Genève permet de privilégier le transport collectif qui traverse notre cité, sans compromettre l'avenir.

Belvédère du Moland (et quartier du Terraillet)

1. Application du PLU 2014 modifié (hauteur 10m, construction en limite)
2. Modifications (hauteur, limite, etc, préciser)
3. Retour à une zone strictement pavillonnaire

Sur les secteurs UR, revenir à un règlement de zone pavillonnaire.

Quartier de Valavran

1. Application du PLU 2014
2. Modifications (hauteur, limite, etc, préciser)
3. Retour à une zone strictement pavillonnaire, sauf le long de la rue de Versoix

Le règlement de la zone UR devra être repris pour permettre une transition douce entre les deux secteurs. La densité et les hauteurs sur la rue de Versoix devront être réétudiées afin d'éviter des barres d'immeubles.

HLM rue de Versoix (nord et sud)

1. Poursuite du projet Mairie + Dynacité
2. Obligation de reloger en priorité tous les habitants dans le même quartier et aux mêmes conditions (surface, loyer)
3. Maintien du quartier dans son état actuel
4. Autre (préciser)

Le projet initial devait permettre aux locataires de retrouver des logements dans des conditions quasi identiques. Cela n'est pas le cas. La collectivité devra être un véritable acteur dans cette transition.

Grand'rue

1. Maintien du dispositif actuel (sens unique descendant / fermeture nocturne et dominicale)
2. Convergence du trafic automobile vers l'accès au parking du centre, empêchant tout transit (avec suppression du sens unique de la rue de Gex)
3. Rue entièrement piétonne et cycliste entre la place de la Fontaine et l'Avenue Voltaire
4. Autre (préciser)

Aucune solution ne semble correspondre aux attentes de l'ensemble des acteurs. Favoriser dans la journée la convergence vers le parking dont l'usage doit être revu. Evaluation après une année « à l'essai ».